

**DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
MÉTROPOLE NICE CÔTE d'AZUR**

**ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE AU
DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE
PUBLIC ROUTIER MÉTROPOLITAIN AU DROIT DU 106
AVENUE HENRY DUNANT À NICE**

Du 27 Mai 2026 au 10 juin 2026

CONCLUSIONS ET AVIS

DESTINATAIRE : Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Daniel Roulette Commissaire enquêteur

Rappel de la nature et de l'objet du projet

L'objet de l'enquête est d'examiner l'impact éventuel du déclassement du délaissé de voirie au droit du 106/106 Avenue Henry Dunant afin de permettre un agrandissement du commerce U-Express, une optimisation du stationnement, un réaménagement de la voirie et de la collecte des eaux pluviales

L'enquête publique est organisée en application des dispositions du Code de la voirie Communale, du Code de l'Urbanisme et du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Analyse du Commissaire Enquêteur

- Le dossier, mis à la disposition du public pendant 15 jours consécutifs, exposait bien les enjeux pour l'acquéreur, les intérêts pour la collectivité et le coût résiduel pour la Métropole.
- L'information du public a été faite dans les règles voire au-delà puisque affichée sur le site même.
- Aucune remarque sur le sujet n'a été déposée.

Synthèse et motivation

- Le projet, objet de la présente enquête, est conforme au cadre juridique.
- Le projet in-fine est cohérent avec la politique urbaine de la Métropole.
- Le quartier bénéficiera d'un commerce de proximité rénové et avec plus d'offre.
- Cette cession offre à la Métropole l'opportunité de recalibrer et réaménager la voie Henry Dunant à moindre coût pour le bien-être des résidents alentours.
- Je considère que le projet de déclassement avec les objectifs exposés est bénéfique pour la collectivité.

AVIS

Je donne un avis favorable au projet de déclassement

Recommandation

- Transmettre les 2 remarques reçues aux services concernés :
 - L'urbanisme qui instruira le Permis de Construire à venir.
 - La voirie qui va réaménager la voie Henry Dunant.

Fait à La Gaude le 15 juin 2026

Le Commissaire Enquêteur

Daniel Roulette

